



5 juin 2020

(20-4032)

Page: 1/1

Original: anglais

**ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING VISANT LES FILETS DE POISSON
EN PROVENANCE DU VIET NAM**

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 4 juin 2020, a été reçue du Président du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

Dans une communication datée du 4 février 2020 (WT/DS536/5), le Groupe spécial a informé l'Organe de règlement des différends (ORD) qu'il comptait distribuer le rapport final dans l'affaire *États-Unis - Mesures antidumping visant les filets de poisson en provenance du Viet Nam* au premier trimestre de 2020, eu égard au calendrier adopté après consultation des parties. Le Groupe spécial a remis son rapport final aux parties le 7 février 2020. La mise en distribution publique du rapport était initialement prévue pour le 17 mars 2020.

Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, le rapport n'a toujours pas été distribué car, à ce jour, le Secrétariat n'a pas été en mesure d'en produire et d'en distribuer des copies papier, conformément aux prescriptions de la décision distribuée sous la cote WT/DSB/6. Les délégations n'ont pas eu accès non plus aux bâtiments pour retirer ces copies imprimées.

Le 2 juin 2020, les États-Unis et le Viet Nam ont conjointement informé le Groupe spécial qu'ils avaient engagé des discussions en ce qui concerne le règlement de ce différend. Dans ce contexte, ils ont demandé que le Groupe spécial repousse la distribution du rapport final de trois mois, soit jusqu'au 31 août 2020.

La distribution du rapport final a donc été repoussée jusqu'au 31 août 2020.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente lettre à l'ORD.
